

Droit à Pension sur caisse de RETRAITE des Marins ENIM Paimpol

Par khelifati, le 13/02/2010 à 11:46

Bonjour;

Ayant navigué sur des BATEAUX battants Pavillons Français du 19 decembre 1964 j'usqu'au 03 avril 1967 comme Novice et Matelot leger

à la Compagnie des Messageries Maritimes 02 Place sadi-carnot Marseille soit 02 ans 02 mois et 08 jours .avec un livret Professionnel Algerien. l'ENIM me refuse le droit à une Pension sur la caisse de retraite des MARINS sous prétexte que je suis Etranger vivant HORS de FRANCE.tout en reconnaissant ma présence sur les ROLES d'équipages de mes differents embarquements. ils ne veulent pas reconnaitre ni le PROTOCOLE du 23 janvier 1973,ni la LOI du 17 juin 1938 notament son art n°2 Modifié par Decret n°79-584 du 10 07 79. Je n'ai plus NAVIGUE sur aucun bateau à ce jour.

Comment faire pour régler à l'amiable ce Probleme.qui traine depuis avril 2008.

je suis né le 18 avril 1948 à Saoula ALGER.

Ahmed Khelifati

Par elianel, le 04/06/2013 à 16:49

Bonjour, je vous écris de la part de Monsieur PAJAMANDY Abdon Maurice, pension 9702605K celui-ci n'a pas reçu sa déclaration fiscale 2012 et me demande si vous pouvez lui envoyer sur ma boite mail, il en a besoin rapidement, cette déclaration lui est demandé par une administration Merci par avance. E.LE LEVE-GUILLEMOT